

Rapport annuel 2009

19 mars 2010

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	1
2.	ACTIVITÉS DU COMITÉ	4
3.	PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS	5
3.1	LE SUIVI DES PLAINTES DES CITOYENS.....	5
3.2	LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT.....	13
3.3	LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS	15
3.4	LE FONDS DE VALORISATION AGRICOLE.....	16
3.5	LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC	16
3.6	LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU COMITÉ ET DU SITE	17
4.	RÉSULTATS.....	18

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations aux gestionnaires pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel s'intègre dans le plan de communication qui a été adopté en 2005 et mis en œuvre formellement en 2007 par le Comité de vigilance, dont le but est de faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité. Dans ce plan, le Comité a également insisté sur son indépendance d'action et de diffusion d'information par rapport à WM.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, le fonctionnement et les activités du Comité, diverses communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), les dossiers prioritaires ainsi que les comptes-rendus des réunions et les rapports annuels (voir au www.vigilancewmste-sophie.org)

Fin 2009, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne	Mme Lorraine Couët
	Citoyen	M. Robert Proulx
	Citoyen	M. André Boucher
	Citoyen	M. Roger Landry
	Citoyen	M. Robert Vedrine
	Citoyenne	Mme Céline Mul
	Citoyen	M. Ronald Gill
Représentants du secteur municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Yvon Brière / Mme Louise Melançon
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Danielle Simard
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Christian Leclair
	Municipalité de Saint-Hippolyte	À combler / Mme Geneviève Simard
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
Représentants des organismes socio-économiques	Club Récréatif Équestre des Laurentides	Mme Nadine Furlong
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve
Représentant du milieu agricole	UPA	M. André Chaumont

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Coordonnateur des relations communautaires	Hugues Vincelette
	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	Daniel Brien
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	Simon Mercier
	Directeur des affaires publiques	Martin Dussault
Animateur	<i>Transfert Environnement</i>	André Delisle
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	Alex Craft et Alexandra Boileau

Aucune personne ressource n'a été invitée à la demande des membres au cours de l'année 2009. À noter qu'en raison des résultats de la dernière élection municipale, Mme Lalonde sera remplacée en 2010 à titre de représentante de la municipalité de Saint-Hyppolite.

Le présent rapport, le cinquième du Comité, expose les activités et les dossiers majeurs qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2009, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2009 soit le 26 mars, le 4 juin, le 17 septembre et le 3 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 26 mars 2009	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Courriels • Chronique dans le journal Le Contact • Suivi « Fonds de valorisation agricole » • Suivi « goélands » ➤ Retour sur la deuxième partie des audiences publiques du projet de développement ➤ Relance des invitations publiques pour la participation au Comité ➤ Projet de compensation du milieu humide avec Arbre et Nature Québec ➤ Présence du comité de vigilance à la journée portes ouvertes
Réunion du 4 juin 2009	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Suivi « goélands » • Visites du site Internet • Courriels • Chronique dans le journal Le Contact • Approbation du Rapport annuel 2008 ➤ Rapport du BAPE sur le projet de développement ➤ Intérêt des membres, participation au Comité et relance des invitations ➤ Présence du Comité à la journée portes ouvertes

Date	Sujets traités
Réunion du 17 septembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite du site ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Suivi « goélands » • Visites du site Internet • Courriels • Chronique dans le journal Le Contact • Diffusion du Rapport annuel 2008 ➤ Décret d'autorisation du gouvernement pour le projet de développement du L.E.T. de Sainte-Sophie ➤ Annonce de financement du Fonds de valorisation agricole ➤ Présence du Comité à la journée portes ouvertes
Réunion du 3 décembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Suivi « goélands » et programme d'abattage sélectif • Visites du site Internet • Courriels • Diffusion du Rapport annuel 2008 ➤ Bilan 2008 et projet de politique de gestion des matières résiduelles ➤ Participation au Comité de vigilance <ul style="list-style-type: none"> • Représentation des groupes environnementaux et de la municipalité de Sainte-Sophie

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les sujets abordés en 2009, les dossiers principaux sont le suivi des plaintes reçues, le projet de développement du site et les audiences publiques reliées à ce projet, le contrôle des goélands, le Fonds de valorisation agricole, la gestion des matières résiduelles au Québec ainsi que le suivi des autres activités du site. Étant donné que la majorité des plaintes concernaient les odeurs générées par le site, ce thème a été un sujet d'intérêt et une préoccupation du Comité tout au long de l'année 2009.

3.1 Le suivi des plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes relatives au site, soit à la municipalité de Sainte-Sophie ou de Sainte-Anne-des-Plaines, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors

des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

21 plaintes ont été reçues en 2009, soit :

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
28 janvier 2009	Odeurs dégagées par Gaz Métro perçues le 27 janvier sur la 2 ^e Rue, Ste-Sophie, vers 22h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication directe entre Gaz Métro et M. Berthiaume. Explication du phénomène de « smog ». ▪ Rencontre entre Gaz Métro, M. Berthiaume et WM Québec inc. afin de mieux comprendre la problématique et travaux correctifs.
5 février 2009	Odeur de biogaz liées aux travaux en cours les 3 et 4 février, rues Limoges, Rivest et Gauthier (Ville de Sainte-Anne-des-Plaines)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'avis d'odeurs avait préalablement été envoyé.
16 février 2009	Fortes odeurs de déchets sur la 3 ^e Avenue, Ste-Anne-des-Plaines, vers 8h00 (Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, 1 citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre de la plaignante et du responsable de la ville le 17 février. Discussion afin de mieux comprendre le phénomène. ▪ Mise en place d'un suivi des odeurs dans la Ville de Ste-Anne-des-Plaines. ▪ Mise en place d'un lien de communication directe afin de mieux cibler les interventions. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
23 février 2009	Odeurs de biogaz secteur rue Rivest, Sainte-Anne-des-Plaines, vers 20h00 (Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, 1 citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux sur le site, avis envoyé. ▪ Maintien du suivi des odeurs dans la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.
4 mars 2009	Odeurs de déchets, secteur du 230 boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie, vers 8h00 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien du programme de suivi des odeurs pour ce secteur débuté à l'automne 2008. ▪ Mise en place d'un lien de communication directe afin de mieux cibler les interventions. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.
6 mars 2009	Odeurs de déchets coin Rte 158 et Ch. Val-des-Lacs, Sainte-Sophie, vers 18h10 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux sur le site, avis envoyé. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
11 mars 2009	Quelques odeurs de déchets, coin Rte 158 et Ch.Val-des-Lacs, Ste-Sophie, vers 8h10 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux sur le site, avis envoyé. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.
15 mars 2009	Odeurs de déchets, secteur du 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h45 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien du programme de suivi des odeurs pour ce secteur débuté à l'automne 2008. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.
2 avril 2009	Odeurs de déchets, secteur du 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h00 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien du programme de suivi des odeurs pour ce secteur débuté à l'automne 2008. ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
10 juin 2009	Odeurs de déchets, secteur du 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Recouvrement final prévu en 2009. ▪ Réduction de la superficie du front de déchets.
17 juillet 2009	Odeurs de déchets, secteur 2560, 2 ^e Rue, Ste-Sophie, vers 15h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avis d'odeurs en vigueur. ▪ Suivi des procédures de travail afin de limiter les odeurs : <ul style="list-style-type: none"> - planification des travaux ; - neutralisant ; - recouvrement ; - étendue des travaux.
24 août 2009	Bruit en provenance du site (détonation inhabituelle) perçue du 2601, 2 ^e Rue, Ste-Sophie en fin d'avant-midi (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne plus faire d'effarouchage dans le secteur nord du site. ▪ Attention particulière si l'effarouchage est nécessaire dans ce secteur.
25 août 2009	Odeurs de déchets, secteur du 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de recouvrement final en cours sur le site. ▪ Nouveaux forages prévus (semaine du 31 août). ▪ Suivi et amélioration du recouvrement journalier et intermédiaire.
6 septembre 2009	Bruit – Torchère Perceptible du 2666, 2 ^e Rue, Ste-Sophie à 9h55 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêt complet chez Cascades. ▪ Ajustement des différents points de consigne afin de réduire le bruit.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
11 septembre 2009	Odeurs de biogaz à l'intersection des routes 50 et 117 à 9h45 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avis d'odeurs en vigueur. ▪ Suite aux travaux de recouvrement final et de forage de puits dans la zone 4, le système de captage est en débalancement. ▪ Travaux complémentaires prévus.
28 septembre 2009	Faible odeur de déchets, au 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h00 (confirmée par employés du site à 6h30); aucune odeur à 7h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Brûleur d'odeurs en problème chez Gaz Métro; technicien sur place vers 9h30. ▪ Gestion plus serrée de la réception de boues au front de déchet (contrat spécial).
12 octobre 2009	Odeur de déchets au 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 8h00 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 nouveaux puits ont été forés dans la Z-4 au cours de la semaine du 12 octobre. ▪ Assurer l'amélioration et l'opération optimale du système de captage du biogaz.
12 octobre 2009	Très faible odeur de déchets au 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz. ▪ Construction d'une nouvelle tranchée de captage (Z-1) prévue la semaine prochaine.
13 novembre 2009	Odeurs de biogaz dans le secteur de l'intersection de la Rte 117 et de l'Autoroute 50, Mirabel, vers 8h45 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire. ▪ Assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
15 novembre 2009	Très faible odeur de déchets, au 230 boul. Ste-Sophie, Ste-Sophie, vers 7h30 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none">▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire.▪ Assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz.
18 novembre 2009	Faible odeur de biogaz sur la 3e Avenue, Ste-Anne-des-Plaines, vers 8h15 (citoyen)	<ul style="list-style-type: none">▪ Amélioration de la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire.▪ Assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz.

Durant l'année 2009, 13 des 21 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs de déchets et 6 des problèmes d'odeurs de biogaz. Les deux autres plaintes étaient reliées au bruit, l'une par rapport à l'effarouchage des goélands et l'autre à la torchère.

La pratique d'avertir le voisinage lors de travaux susceptibles d'engendrer des odeurs est en place depuis quelques années pour WM, mais elle s'est améliorée avec l'arrivée du site Internet. Il s'agit d'un moyen supplémentaire, en temps réel, pour que les résidants du voisinage susceptibles d'être touchés soient avertis, en plus d'être joints par courrier ou par courriel. De plus, afin d'optimiser la diffusion des avis d'odeurs aux voisins du site, un système de distribution automatique de messages téléphoniques a été mis en place. Dans le cas de 6 plaintes d'odeurs en 2009, la rubrique « Alerte odeurs » du site Internet du Comité avait été mise à jour avant le début de travaux ayant occasionné les odeurs.

Les mesures correctives pour la majorité des plaintes d'odeurs ont été d'assurer la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire et d'assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz, surtout au courant de périodes de travaux, notamment aux mois de mars et d'octobre. Dans le cas particulier où Gaz Métro était en cause pour les odeurs de biogaz, un technicien est venu sur place pour constater la problématique et trouver la solution. Pour les deux plaintes de bruit, l'arrêt et l'ajustement des activités en cause ont été les mesures préconisées pour résoudre les plaintes.

Finalement, à la demande du Comité, le format du registre des plaintes a été revu avec l'ajout d'une nouvelle donnée en 2009, soit la provenance de la plainte afin que les membres puissent avoir une meilleure idée des secteurs touchés par les problématiques.

3.2 Le projet de développement

La capacité auparavant autorisée pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie devrait atteindre sa limite au cours de l'année 2010, si la quantité de matières acheminées était maintenue au même rythme. Étant donné la multitude d'étapes nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'autorisation par le MDDEP, WM a entrepris au printemps 2007 les démarches en vue de présenter un nouveau projet de développement pour son lieu d'enfouissement. Les audiences publiques du BAPE pour le projet ont débuté en 2008. Ces audiences comportent toujours deux parties, une première pour présenter le projet et pour répondre aux questionnements des participants et de la Commission et une deuxième partie pour recevoir les mémoires sur le projet.

Les membres du Comité ont continué d'être informés périodiquement sur le déroulement des activités concernant le projet de développement du site et sur la procédure d'évaluation et d'examen environnementale y étant liée. Les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la publication du rapport de l'organisme ainsi que la sortie du décret pour le projet de développement ont été trois événements traités au cours des rencontres du Comité.

WM a d'abord présenté au Comité les faits saillants de la deuxième partie des audiences publiques du BAPE, qui servait à recueillir les opinions de la population et de divers groupes d'intérêt sur le projet, que ce soit sous forme de mémoires écrits ou d'exposés. Une seule séance s'est déroulée en toute fin d'année 2008, soit le 17 décembre. Le déroulement et fonctionnement de la séance, les thèmes abordés (préoccupations soulevées et recommandations émises) ainsi que la participation ont été les principales informations transmises au Comité. Le Comité avait fait le même genre de suivi en 2008 pour la première partie des audiences.

Il est à noter que certains membres du Comité ont participé au processus de consultation publique du BAPE. À ce propos, M. Yvon Berthiaume, président du Comité, a assisté aux deux parties des audiences. Il a répondu aux questions de la Commission portant sur le Comité de vigilance lors de la deuxième partie.

Les représentants de WM ont également présenté au Comité, lors de la réunion de juin 2009, les avis de la Commission du BAPE sur le projet et sur la gestion des matières résiduelles au Québec qui figuraient dans le rapport rendu public le 7 mai 2009. En résumé, dans son rapport, le BAPE ne voyait pas de contraintes majeures sur le plan environnemental, ni d'importantes difficultés d'acceptation par rapport au projet d'agrandissement, les principales réserves de la Commission portant sur la gestion des matières résiduelles et la durée du projet. La conclusion du rapport du BAPE émet donc la suggestion d'une autorisation conditionnelle du projet, selon le tonnage demandé (1 250 000 tonnes par an) pour les cinq premières années d'exploitation (2010-2014) et avec des ajustements du tonnage en fonction des besoins révisés de la CMM pour la période 2015-2019.

Un autre thème d'importance par rapport au projet de développement a été abordé avec les membres du Comité, soit l'autorisation du projet décrétée en juin 2009. Une présentation sur le décret concernant la délivrance du certificat d'autorisation (# 829-2009) a alors été effectuée lors de la rencontre de septembre 2009. Les grandes lignes et les 15 conditions du décret ont été les thèmes abordés.

En raison de la présence d'un milieu humide de trois hectares dans la zone préliminaire du projet de développement, au sud-ouest du site, une compensation en collaboration avec Arbre et Nature Québec (ANQ) avait été planifiée. Bien qu'aujourd'hui le projet de compensation n'ait plus lieu d'être réalisé puisque le projet de taille réduite ne touchera pas à ce secteur. Le comité s'est penché sur le projet en début d'année. Le projet tel qu'autorisé ne vient en effet plus affecter la zone visée par la compensation.

Les démarches qui avaient été entamées par ANQ découlaient d'un protocole d'entente avec WM et comprenaient les étapes suivantes :

- Identification et consultation des organismes et individus dédiés à la conservation des milieux naturels;
- Identification des sites et projets potentiels de conservation;
- Démarche et calendrier pour le projet de conservation.

ANQ avait déjà commencé la première tâche d'identification et de consultation des organismes et individus oeuvrant dans la conservation des milieux humides et avait rencontré quelques personnes à ce propos.

3.3 Le contrôle des goélands

Le dossier des goélands est un dossier récurrent et populaire depuis la création du Comité en 2004. Plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années afin de réduire et de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

Depuis 2005, le Comité, en collaboration avec WM, a entrepris des démarches afin d'obtenir un permis d'abattage sélectif dans le cadre d'un projet-pilote, en complément des mesures d'effarouchement déjà en place. La procédure a porté fruit à la fin de l'année 2006 et un permis a été octroyé par le Service canadien de la Faune (SCF). Valide pour une période de trois ans, ce premier permis d'abattage sélectif au Québec autorise WM à réaliser son projet de programme d'abattage du 1er avril au 15 octobre de chaque année, soit pour une durée annuelle de 21 semaines. Le projet-pilote autorisé par le SCF a donc pris fin en 2009.

Les résultats du programme d'abattage sélectif ont été présentés périodiquement par WM lors des réunions du Comité de vigilance. Ces résultats, le plus souvent présentés sous forme de graphique des décomptes, sont alors comparés avec les observations des membres du Comité, qui sont chargés de noter les faits pertinents concernant la présence des goélands au site et en périphérie. Le contrôle des goélands est donc un dossier d'importance pour le Comité qui est chargé d'effectuer le suivi des résultats du programme d'abattage sélectif.

De plus, des démarches de renouvellement du permis d'abattage ont été entreprises par WM vers la fin de l'année 2009. En effet, le permis d'abattage venant à terme en 2009 et en regard des résultats positifs fournis par TecSult, la firme engagée pour réaliser les décomptes, WM a rencontré le SCF dans le but de renouveler le programme d'abattage sélectif. Les démarches par rapport à ce renouvellement, le rapport final de TecSult sur le projet-pilote de trois ans et la décision du SCF pour le permis feront l'objet d'un suivi auprès du Comité en 2010.

3.4 Le Fonds de valorisation agricole

L'entreprise WM a lancé officiellement, en mars 2010, son entente avec la MRC de La Rivière-du-Nord pour investir un montant de 500 000 \$ dans le Fonds de valorisation agricole. Le fonds a été mis sur pied afin de dynamiser l'agriculture en périphérie des installations de l'entreprise WM. Le mandat de gérer le fonds a été confié au CLD Rivière du Nord. Toutefois, c'est un comité regroupant des représentants de la MRC, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des municipalités de Sainte-Sophie et de Sainte-Anne-des-Plaines, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides et des agriculteurs des environs du lieu d'enfouissement qui analysera les demandes de financement des projets, en fonction de critères établis, et en recommandera ou non l'acceptation.

Au début 2009, le CLD a présenté au Comité les deux premiers projets retenus qui allaient bénéficier du Fonds de valorisation agricole. Le premier est un projet d'implantation d'un verger de sureaux à Sainte-Sophie. Le deuxième est un projet d'agrandissement d'un entrepôt de pommes de terre et d'achat d'une technologie GPS qui permettra une augmentation significative du rendement d'une entreprise agricole située à Sainte-Anne-des-Plaines. Le montant maximal accordé aux demandeurs est passé de 50 000 \$ à 70 000 \$, dont 15 % est maintenant octroyé sous forme de subvention. Lors de la rencontre du Comité du 17 septembre 2009, une annonce a été faite sur les deux projets susmentionnés qui sont officiellement supportés par le Fonds.

3.5 La gestion des matières résiduelles au Québec

De façon ponctuelle, WM a abordé avec le Comité le sujet de la gestion des matières résiduelles (GMR) en général pour le Québec. Une présentation a notamment été réalisée sur le bilan 2008 de la GMR au Québec, réalisé par RECYC-QUÉBEC et sur le projet de politique québécoise de GMR proposé par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à la fin de l'année 2009. Les principes, les orientations, les objectifs ainsi que les stratégies d'intervention qui composent le projet de politique ont été exposés aux membres du Comité.

Plusieurs autres occasions ont amené les membres du Comité à interroger WM sur certaines notions plus générales de gestion des matières résiduelles, par exemple les redevances à l'enfouissement, l'avenir des matières putrescibles, les choix par rapport au traitement à certains types de matières résiduelles, etc.

3.6 Le suivi des activités du Comité et du site

Une part des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi de ses propres activités. Au cours de l'année 2009, les dossiers suivants ont été soumis à l'attention du Comité de vigilance.

La représentation au sein du Comité

Le Comité a tenté de voir à la participation des membres et à une représentativité équitable. Pour ce faire, il a mis à jour la liste des membres tout au long de l'année 2009, en fonction des informations obtenues auprès des participants s'étant absentes à plusieurs rencontres. De plus, un représentant des groupes environnementaux a quitté son siège, laissant place à un seul membre dans cette catégorie. Le Comité s'est alors penché sur les possibilités de contacter d'autres groupes environnementaux potentiellement intéressés à participer aux activités de vigilance.

La visibilité du Comité

Les membres, avec l'appui de WM, ont poursuivi leurs efforts pour faire connaître les activités du Comité. En ce sens, le site Internet a été mis à jour périodiquement, le suivi des courriels reçus a été effectué à chaque rencontre, une chronique a été publiée au cours de l'année 2009 dans l'édition du mois de juin du journal Le Contact. Le Comité tentera de répéter la démarche en 2010.

Activité « portes ouvertes »

Le 13 septembre 2009, une journée « portes ouvertes » a eu lieu au site d'enfouissement. Une affiche expliquant la composition, le mandat et les rôles du Comité de vigilance y était alors exposée. De plus, quelques membres du Comité de vigilance ont participé à l'activité, prenant part à la visite en autobus, effectuant quelques interventions, posant des questions et répondant à d'autres participants. Au total, une centaine de personnes se sont présentés à cette journée.

4. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis déjà plus de cinq ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site Internet du Comité (www.vigilancewmste-sophie.org). Les activités du Comité ne se limitent toutefois pas à ces réunions, puisque les membres participent à des événements tels que les audiences publiques sur le projet de développement du site, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

Du bilan de l'année 2009, le Comité peut se féliciter d'avoir contribué à un suivi serré de différents dossiers, notamment dans le cadre du projet de développement. Le suivi des audiences publiques et l'analyse du décret d'autorisation octroyé à WM en témoignent. De plus, le programme d'abattage sélectif des goélands, ayant démontré une constante progression et des résultats encourageants, a été assidûment suivi par le Comité tout au long de l'année. Par ailleurs, les différentes démarches entreprises ont permis de donner une plus grande visibilité au Comité. La participation de certains membres du Comité à la journée porte ouverte du mois de septembre en est un exemple. Une chronique est également parue dans une des éditions du journal *Le Contact* de 2009.

Priorités pour 2010

Pour 2010, les membres du Comité ont déterminé les dossiers prioritaires sur lesquels ils entendent se pencher. Ces priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances potentielles causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont également les suivants :

- La prévention des odeurs;
- La poursuite du contrôle des goélands et le renouvellement du programme d'abattage;
- Les autres nuisances (bruit, circulation, etc.);
- Le suivi des travaux de développement du site (étapes du décret);
- Le Fonds de valorisation agricole et les nouveaux projets;
- La gestion des matières résiduelles au Québec et à la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et ses influences sur le site de Sainte-Sophie.

D'autres sujets, tels que la représentation des groupes environnementaux au sein du Comité et les impacts environnementaux (qualité de l'eau, traitement du lixiviat, qualité de l'air, traitement des biogaz, etc.) seront aussi à l'ordre du jour des rencontres.